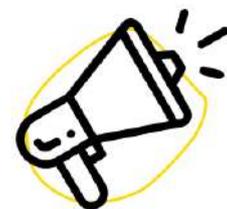


Territoires en action

Développer les initiatives pour améliorer
les parcours de vie des personnes en situation
de handicap et/ou en perte d'autonomie
sur les territoires ruraux.

Pourquoi cet appel à projets ?



Le réseau Solidel et le Groupe AGRICA souhaitent accompagner et soutenir des initiatives originales et/ou à caractère expérimental qui répondent aux besoins et attentes des personnes en situation de handicap et/ou en perte d'autonomie, exprimés sur leurs territoires de vie.

L'engagement vers une société toujours plus inclusive et l'approche impulsée par la démarche « Une réponse accompagnée pour tous » nous conduisent à questionner notre positionnement et notre offre d'accompagnement. **Le développement de réponses souples ne peut, en effet, se faire que grâce à une concertation et une mobilisation des acteurs de l'accompagnement et des personnes concernées à l'échelle du territoire.** Que ce soit sur l'emploi, la santé et le bien-être, le cadre de vie, l'avancée en âge ou en encore la mobilité, les structures d'accompagnement sont amenées à apporter des réponses toujours plus globales aux personnes qu'elles accueillent.

Vous menez des actions en ce sens ? Vous avez des idées ? Travaillons ensemble à les mettre en place, les développer et les valoriser !

À qui s'adresse cet appel à projets ?



Cet appel à projets s'adresse aux établissements et services médico-sociaux relevant du régime de protection sociale agricole, appartenant au réseau Solidel.

Quels projets ?

Les projets présentés permettront :

- **d'inscrire les réponses dans une logique territoriale**, de créer des liens entre les acteurs locaux pour des réponses concertées ;
- **d'améliorer l'autonomie et la participation sociale des personnes en situation de handicap et/ou en perte d'autonomie.**

Les projets doivent s'inscrire dans l'un des cinq champs d'intervention suivants (catégories) :

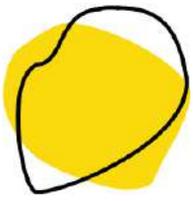
Emploi

Santé et Bien-être

Avancée en âge

Cadre de vie

Mobilité



Emploi

- **Développer une activité ou une offre de service originale**, inscrite dans le tissu économique local ;
- Améliorer la **qualité de vie au travail** ;
- Développer des **passerelles vers le milieu ordinaire** ;
- Favoriser l'**autonomie des personnes sur leur poste de travail**, notamment par la mise en place de solutions numériques.

▶ Exemple de projet lauréat en 2023 :

La création d'un atelier brasserie : la BGO, Brasserie des Genêts d'Or, au sein de l'ESAT de Plabennec en Bretagne améliore l'autonomie des personnes en situation de handicap, avec le développement de nouvelles compétences et de perspectives pour le parcours professionnel des travailleurs. En outre, le projet s'inscrit parfaitement dans une dynamique territoriale et contribue à faire connaître le secteur médico-social sous un nouvel angle.



Santé et Bien-être

- Améliorer la **connaissance et l'autonomie des personnes** sur des thématiques santé/bien-être ;
- **Sensibiliser les professionnels de santé** aux spécificités du public en situation de handicap
- Participer à l'**amélioration des parcours de soins** à travers des actions intersectorielles et territoriales ;
- Mettre en place **des actions de prévention favorisant la santé et le bien-être** des personnes en situation de handicap.

▶ Exemple de projet lauréat en 2023 :

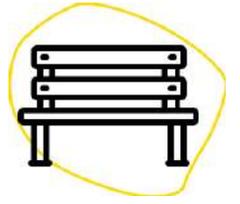
Hand'Alim, porté par la Fondation OVE en Auvergne-Rhône-Alpes développe l'accès à des soins diététiques individualisés et adaptés pour les personnes en situation de handicap. En plaçant la personne en situation de handicap au cœur de son parcours de santé, le projet a pour objectif l'amélioration de la capacité de chaque personne à être acteur de sa santé. Ouvert sur l'extérieur, l'association a participé à l'organisation d'un colloque sur le sujet et contribué à la sensibilisation au handicap d'étudiants diététiciens de la région lyonnaise.





Cadre de vie

- Renforcer l'autonomie des personnes pour **le maintien ou l'accès à un domicile** ;
- Favoriser **la participation des personnes et leur intégration dans la Cité**.



▶ Exemple de projet lauréat en 2023 :

Le tiers-lieu « Ceza ouvre-toi » porté par l'ESAT la Cezarenque de l'association ARED en région PACA permet d'améliorer le cadre de vie des personnes accompagnées, en leur proposant un lieu de rencontre et de partage, ouvert à tous les habitants, distinct du lieu de travail et du lieu de résidence des personnes en situation de handicap.



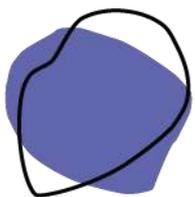
Avancée en âge

- Développer **les collaborations avec le secteur gérontologique** ;
- **Prévenir les risques** liés au vieillissement de la personne handicapée ;
- Préparer **la cessation d'activité** ;
- Accompagner **la fin de vie**.



▶ Exemple de projet lauréat en 2023 :

La création d'une conciergerie par l'ESAT de Clairvivre de l'association EPD Clairvivre situé en Nouvelle Aquitaine apporte une solution en matière de mobilité aux jeunes retraités de l'ESAT.



Mobilité

- Promouvoir et soutenir **la mobilité des personnes en situation de handicap sur leur territoire**.



▶ Exemple de projet lauréat en 2024 :

L'ESAT de Rosans de l'ADSEA 05 dans les Hautes Alpes a instauré l'utilisation de véhicules sans permis électriques partagés pour favoriser la mobilité des personnes en situation de handicap en milieu rural grâce notamment à la mise en place de partenariats avec la commune ainsi qu'une auto-école.

Les projets présentés peuvent être :

- en phase de conception ;
- en phase de démarrage ;
- en phase de développement ;
- en phase d'essaimage.

Les types de dépenses éligibles :

- ingénierie de projet (conception, mise en œuvre, étude d'impact) ;
- expérimentation d'une démarche (investissement, fonctionnement) ;
- aide au démarrage pour la création d'un service ou d'un dispositif local (investissement, fonctionnement) ;
- élaboration et réalisation d'outils ;
- participation à un projet développé par d'autres acteurs locaux.

Attention : les travaux de construction, de rénovation et d'aménagement ne pourront pas faire l'objet d'un financement dans le cadre de cet appel à projets. Les projets visant à créer un nouvel habitat ou encore à transformer un habitat existant pour répondre à de nouveaux besoins peuvent être présentés dans le cadre de l'appel à projet Sites Habitat.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter le service d'Action sanitaire et sociale de votre caisse MSA.

La subvention ne peut porter uniquement sur l'acquisition de matériels ou de véhicules. Tout projet doit s'inscrire dans une démarche d'accompagnement des personnes en situation de handicap, détaillée dans le dossier de candidature.

Le financement d'emplois directs liés au projet (ETP de fonctionnement) est exclu.

Quelle aide financière ?

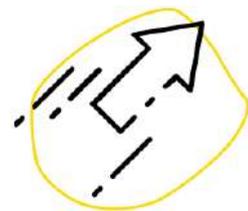
La dotation globale disponible pour l'appel à projets est de **100 000 €**.

L'appel à projet récompensera **un porteur de projet par catégorie**.

Le montant attribué aux porteurs de projet ne pourra pas dépasser **un montant de 20.000€** et sera défini en fonction des besoins financiers, de la qualité et de l'ampleur des projets.



Valorisation des projets financés



Afin de valoriser au mieux les actions menées, le réseau Solidel et le Groupe AGRICA se proposent d'accompagner les porteurs de projets lauréats :

- [sur les modalités d'évaluation du projet](#) pour mieux comprendre l'impact sur les publics ciblés et sur son environnement ;
- [sur les modalités de partage de l'expérience](#) ou sa transposition sur d'autres territoires /publics.

Ces modalités seront précisées, de manière concertée, dans une convention de soutien qui établira également les engagements et obligations réciproques, notamment, sur les points suivants :

- modalités de versement des fonds ;
- communication sur le projet ;
- bilan et évaluation.

Modalités de participation



Le dossier de candidature est à télécharger sur le site : www.solidel.fr

Il devra être retourné avant le **13 juin 2025, à minuit**.

Les projets peuvent être soumis :

- Via le [formulaire de candidature](#) disponible sur le site : www.solidel.fr
- Ou par mail, en [format Word](#) (.doc ou .docx) à l'adresse solidel.blf@ccmsa.msa.fr

À réception du dossier de présentation de votre projet, [vous recevrez un accusé de réception](#).

Les dossiers seront [instruits par l'équipe de Solidel et présentés à un jury](#), composé d'administrateurs du réseau et de personnalités expertes, qui statuera sur les lauréats.

Au besoin, lors de l'étude des projets, l'équipe de [Solidel pourra demander des compléments d'information](#).

Les porteurs de projet [soutiendront leur dossier devant le jury](#).

[Cette soutenance se déroulera en visio lors de la réunion du jury prévue le 09 septembre 2025. Les porteurs de projet seront invités à présenter leur projet pendant 5 minutes. Cette présentation sera suivie d'un échange avec les membres du jury.](#)

Calendrier



Lancement de l'appel à projets.....	17 mars 2025
Clôture de la réception des candidatures.....	13 juin 2025
Examen des dossiers par le jury.....	Été 2025
Jury.....	9 septembre 2025

Si les circonstances l'exigent, le réseau Solidel se réserve le droit de prolonger, de modifier, de reporter ou d'annuler cette opération ainsi que les modalités afférentes, sans que leur responsabilité ne puisse être engagée.

Pour toutes informations, contactez-nous par e-mail : solidel.blf@ccmsa.msa.fr



Créée en 1992, sous l'impulsion de la MSA, l'association Solidel a pour vocation de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap sur leur territoire de vie. Ce réseau national, qui allie des caisses de MSA et des organismes gestionnaires de structures de travail, d'hébergement et d'accompagnement pour les adultes handicapés en milieu rural, s'est donné plusieurs missions :

- proposer un lieu d'échanges de pratiques et de capitalisation d'expériences ;
- développer des partenariats de proximité entre les acteurs qui agissent pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap ;
- contribuer au développement d'une offre de services adaptée aux besoins des personnes en situation de handicap et des établissements qui les accompagnent.



Groupe professionnel, AGRICA est l'interlocuteur privilégié des entreprises et des salariés agricoles en matière de retraite complémentaire, d'épargne, de prévoyance, de santé, et de prévention. La solidarité, la proximité et l'innovation sont au cœur de ses actions et de ses valeurs.

L'action sociale du Groupe AGRICA favorise le soutien et l'accompagnement de tous ceux qui en ont besoin sous forme de services ou d'aides financières.

En lien avec ses partenaires, il favorise le développement de projets collectifs à forte valeur ajoutée sociale dans différents domaines : handicap, prévention de la vulnérabilité, perte d'autonomie, maintien à domicile, inclusion professionnelle et sociale, aide aux aidants.

